

Participation du Président de la Cour constitutionnelle, à la célébration du 63e anniversaire de la création de la Cour constitutionnelle turque

Invité par le Président de la Cour constitutionnelle de la République de Turquie, Kadir Ozkaya, le Président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj participe, en compagnie du membre de la Cour, Ahmed Benini, à la célébration du 63e anniversaire de la création de la Cour constitutionnelle turque, qui s'étalera jusqu'à 27 Avril 2025 à Istanbul.

Le programme de cette célébration comprend un séminaire international sur « **l'avenir de la justice constitutionnelle au XXIe siècle** », qui sera une occasion pour examiner les moyens de renforcer les relations d'amitié et de coopération avec les institutions constitutionnelles homologues.

Ce séminaire verra la participation de Cours et de Conseils constitutionnels, de Cours suprêmes et d'instances de différentes régions du monde, tels que la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines (CJCA), la Cour africaine des droits de l'Homme et des Peuples, la Conférence des juridictions constitutionnelles des pays musulmans, la Commission européenne pour la démocratie par le droit du Conseil de l'Europe (Commission de Venise), la Cour européenne des droits de l'Homme, et la Commission internationale des juristes.

A cette occasion, un mémorandum d'entente sera signé entre la Cour constitutionnelle algérienne et son homologue turque, pour le renforcement de la coopération institutionnelle et le partage mutuel d'informations et d'expertises, outre l'amélioration des capacités institutionnelles conformément aux meilleures pratiques du droit constitutionnel et de la justice constitutionnelle.

